



Compte rendu de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Absents excusés : CRETIN Christian, MAHAMDI Maryline.

Secrétaire de séance : CHERREY-GUELAUD Corinne

Le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2023 est approuvé.

Règlements / encaissement effectués depuis le 03/11/2023 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Parking Salle des Fêtes et cimetière	TP BONNEFOY	4429.20 €
« Drainage » Rue de la Chintre	TP BONNEFOY	3744.00 €
Travaux en forêt	ONF (HT)	1755.01 €
Evacuation tôle amiante	Bourgogne Recyclage	624.00 €
Diagnostic présence rongeurs	ESTIVALET	360.00 €
Boisson + colis personnes absentes	CAVES MAURIN	1165.90 €
Repas des Aînés	EARL CHARMOILLE	1650.00 €
Isolation des combles Marronniers	SIDEC	2292.11 €
Travaux de voirie	TP BONNEFOY	70585.80 €

Devis signés depuis le 03/11/2023 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Travaux obturation arrivées RATS	ESTIVALET	720.00 €

LOCATIONS

Signature d'un bail pour la location du logement du 4 Place des Cygnes pour un loyer de 350 euros par mois à compter du 01/12/23.

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA REFECTION DU TOIT DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE

Monsieur ZIOUA, architecte, assiste à la réunion et précise le travail qu'il a déjà effectué pour réaliser l'étude de faisabilité de réfection de la toiture de l'église et du presbytère.

M. ZIOUA précise dans un premier temps que la charpente de l'église est en bon état général mais devra être traitée dans sa totalité. En partant sur le remplacement total des tuiles et de la zinguerie et un nettoyage des voutes (rendu nécessaire par la présence de gravats anciens), il donne une estimation de 356.000 euros hors taxes.

Concernant le presbytère : la charpente totalement déformée devra être remplacée en totalité et il y a lieu d'envisager la mise en place de petites tuiles ; dans le même temps, des travaux importants de maçonnerie sont à prévoir ; les travaux sont estimés à environ 210.000 euros hors taxes. Ces chiffres n'incluent pas les honoraires de maîtrise d'œuvre.

M. ZIOUA précise que ces chiffres ne sont qu'estimatifs. Il est aussi à noter que ces travaux pourront faire l'objet de différentes subventions (Etat, département, région) et qu'un appel aux dons des particuliers sera mis en place par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine

FORETS :

ASSIETTE DES COUPES POUR 2024 : les services de l'ONF ont proposé d'exploiter en 2024 les parcelles 9, 12, 13, 31, 32, 33. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable et accepte l'assiette des coupes

AFFOUAGE : Le rôle a été arrêté à 10 affouagistes. Le tirage au sort aura lieu lundi 18/12/23 en Mairie.

TRAVAUX EN FORET : le devis établi par les services de l'ONF chiffre les travaux pour 2024 à 10.170,19 euros hors taxes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis et charge le Maire de sa signature pour acceptation.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE E-LUM DU SIDEC.

M. le Maire rappelle que la Commune a adhéré en 2018 au service mutualisé d'entretien du réseau d'éclairage public. Il précise qu'E-LUM donne toute satisfaction dans son fonctionnement et propose de renouveler la convention pour 6 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le renouvellement de cette adhésion et charge le Maire de la signature des documents afférents à cette opération.

VOIRIE : réflexion sur l'aménagement en « voie partagée » de la route Balançon-Bresilley

Les travaux de stabilisation de la route communal Balançons – Bresilley ont pour effet d'élargir la chaussée. Mr le maire présente un scénario d'évolution de cette route élargie en exposant la solution de chaussée à voie centrale banalisée. Ce dispositif est une chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes/piétons sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent donc la rive ces lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes (exemple photo ci-dessous).



Mr le Maire a souhaité organiser un tour de table pour recueillir l'avis des conseillers concernant une solution de « voie partagée » avant de proposer ce type de solution aux parties prenantes à savoir l'Abbaye d'Accey et la commune d'Ougney.

Le tour de table et les échanges n'ont pas abouti à un consensus, ce qui empêche la poursuite du projet.

Une demande de comptage de véhicules et de mesure de vitesse sera déposée auprès des services de la DDT.

INFORMATIONS DIVERSES

Vidéoprotection : l'installation de caméras de vidéosurveillance sur le parking des services techniques et sur la Place de la Mairie a été autorisée par arrêté préfectoral.

Aménagement des services techniques : travaux de maçonnerie en cours.

Réfection du logement n°1 aux « Marronniers » : travaux en cours – Une intervention de dératisation a été lancée

Enquête PLUi : elle se déroulera du 08 janvier au 07 février 2024 avec des permanences dans les différentes communes de la CCJN.

Pour Thervay, la permanence se tiendra le mercredi 17 janvier 2024 de 8 h à 11 h.

Démontage des décorations de Noël : Prévues le samedi 20 janvier 2024.

Réunion avec la société PRISME concernant les différents opérateurs de fibre : mercredi 17 janvier 2024 après-midi en mairie de Thervay.

Prochaine réunion prévue le 02 février 2024.